



Separation ou divorce que choisir

Par **nicose**, le **11/04/2014** à **10:23**

Bonjour

mariée depuis 36 ans mon mari vient de m'annoncer qu'il a une maitresse depuis 1 mois ,il me propose de continuer a vivre dans notre maison mais en faisant chambre séparée , et en restant ami chose difficile pour moi actuellement lui fait le nécessaire pour les courses, les charges, moi je fais ménage cuisineetc...et en cas de besoin il dit vouloir m'aider , financièrement je suis dépendante car j'ai un petit commerce mais ou je gagne entre 500 et 750€ par mois, lui a une retraite de 1800€ plus une indemnité d'élu de 1850€, s'il venait a y avoir divorce, pourrais je prétendre a une indemnité compensatoire (et ou) a une pension , sachant que l'on est marié sous la séparation de biens et que notre maison vient du partage au décès de ses parents et que nous avons emprunte ensemble pour verser la différence a son frère vaut il mieux divorcer ou accepter de vivre comme ca merci de me donner des renseignements

Par **Visiteur**, le **11/04/2014** à **13:11**

Bonjour,

tant que vous êtes mariés vous vous devez assistance...Donc à voir... Mais après reste le côté humain ! supporter une telle situation est très difficile ! et pas que pour vous ! donc s'en suivra très certainement une guerre entre vous ! A mon sens vaut mieux se séparer tant que l'atmosphère est respirable et propice à des arrangements par écrit !! Pour la pension elle existe que pour les enfants, pas pour vous toute seule, sauf pendant la procédure de divorce (info à confirmer). Pour la prestation, seul le juge peut l'accorder ou la refuser. Il me semble très difficile et très présomptueux de vous dire si vous y aurez droit ou pas.